

VI.7. Les résumés, les remerciements, la dédicace, l'index et les annexes :

Les résumés

L'étudiant doit joindre, à la fin de son mémoire, un résumé de sa recherche en trois langues : français, arabe et anglais. Il s'agit évidemment du même résumé mais rédigé dans les trois langues. Le résumé en français est obligatoire car le mémoire est rédigé en français. Pour ce qui est de la version en arabe, elle est exigée car l'arabe est la langue nationale. Enfin, l'anglais est la première langue internationale. Pour assurer une bonne visibilité pour votre travail, la version anglaise est nécessaire.

Certains chercheurs placent les résumés au début du travail afin de permettre au lecteur d'avoir une idée assez précise sur leur recherche. Les trois résumés doivent apparaître sur des pages différentes. Ces dernières doivent évidemment être numérotées.

Le résumé doit être un condensé du contenu de tout le travail. Il doit rappeler, de manière très synthétique, la problématique, les objectifs de recherche, l'approche, les résultats obtenus et les nouvelles perspectives de recherche proposées par le chercheur au terme de son travail. Il ne doit être ni trop court ni trop long (Une quinzaine de lignes).

Par ailleurs, pour les résumés en anglais et en arabe, il vaut mieux que l'étudiant se fasse aider par une personne maîtrisant le français et l'arabe (Pour le résumé en arabe) et le français et l'anglais (Pour le résumé en anglais) Dans ce cas, faire appel aux services d'un traducteur est fortement recommandé.

Certains étudiants ne maîtrisant pas l'anglais font la traduction avec des traducteurs automatiques. Il y a quelques années, il était déconseillé de recourir aux logiciels de traduction disponibles sur internet (Google Traduction par exemple) car la traduction fournie était effectuée par une machine (un logiciel) Elle était généralement littérale (du mot à mot) et ne rendait pas compte réellement du contenu original du résumé et de l'intention de son auteur. Comme il s'agit d'un contenu scientifique, certains termes scientifiques propres à la spécialité, était difficilement traduisibles dans d'autres langues. Mais grâce aux développements récents, ces outils sont de plus en plus performants. Les plus fiables sont « DeepL » et « Google traduction ».

Les remerciements et la dédicace

Concernant les remerciements, le chercheur doit remercier les personnes qui ont contribué à la réalisation de son travail, de près ou de loin, celles qui l'ont aidé. Il doit remercier son directeur de mémoire, les membres du jury, des enseignants du département lui ayant fourni des conseils au long de son travail, des amis, etc. Il ne faut surtout pas que les personnes remerciées n'aient aucun rapport avec le travail.

Pour ce qui est de la dédicace, on dédie un travail de recherche à une ou des personnes chères, généralement les parents, l'époux ou l'épouse, un être cher décédé. Il faut éviter d'adresser la dédicace à une longue liste de personnes (maximum 3).

L'index

Selon Mathieu Guidère¹, l'index est un outil pratique et utile au lecteur dans tout travail de recherche. Il permet de faciliter l'accès au contenu et la consultation du mémoire ou de la thèse. Néanmoins, il n'est pas obligatoire.

Il existe deux types d'index :

L'index des noms : il contient la liste alphabétique de tous les noms propres cités dans la rédaction avec indication du numéro des pages où ils apparaissent : noms d'auteurs, de personnages, de lieux, etc.²

L'index des thèmes : il contient la liste alphabétique des notions et sujets abordés en cours de travail, avec indication du numéro des pages où ils sont traités : concepts philosophiques, notions culturelles, courants critiques, etc.³

L'index peut être généré automatiquement en fin du travail. Il existe des tutoriels sur Youtube expliquant comment effectuer cette opération.

Les annexes

Bien qu'elles ne fassent pas partie du développement, les annexes sont obligatoires dans un travail de recherche. Pour un mémoire de master, elles sont constituées essentiellement du corpus de travail, c'est-à-dire des données sur lesquelles le travail a porté. Il peut s'agir de copies d'élèves, de questionnaires distribués, de manuels scolaires, etc. L'étudiant est obligé d'insérer l'intégralité de son corpus. Ce sera la preuve que le travail d'investigation et d'analyse a été effectivement réalisé. Un travail dans lequel le corpus n'est pas joint, peut être refusé. Et il serait tout à fait normal qu'il soit refusé.

¹ Page 44.

² Ibid.

³ Ibid.